

GUIDE ENFANCE JEUNESSE



Accueil
en crèche



Relais
Petite
Enfance



Accueil
de loisirs

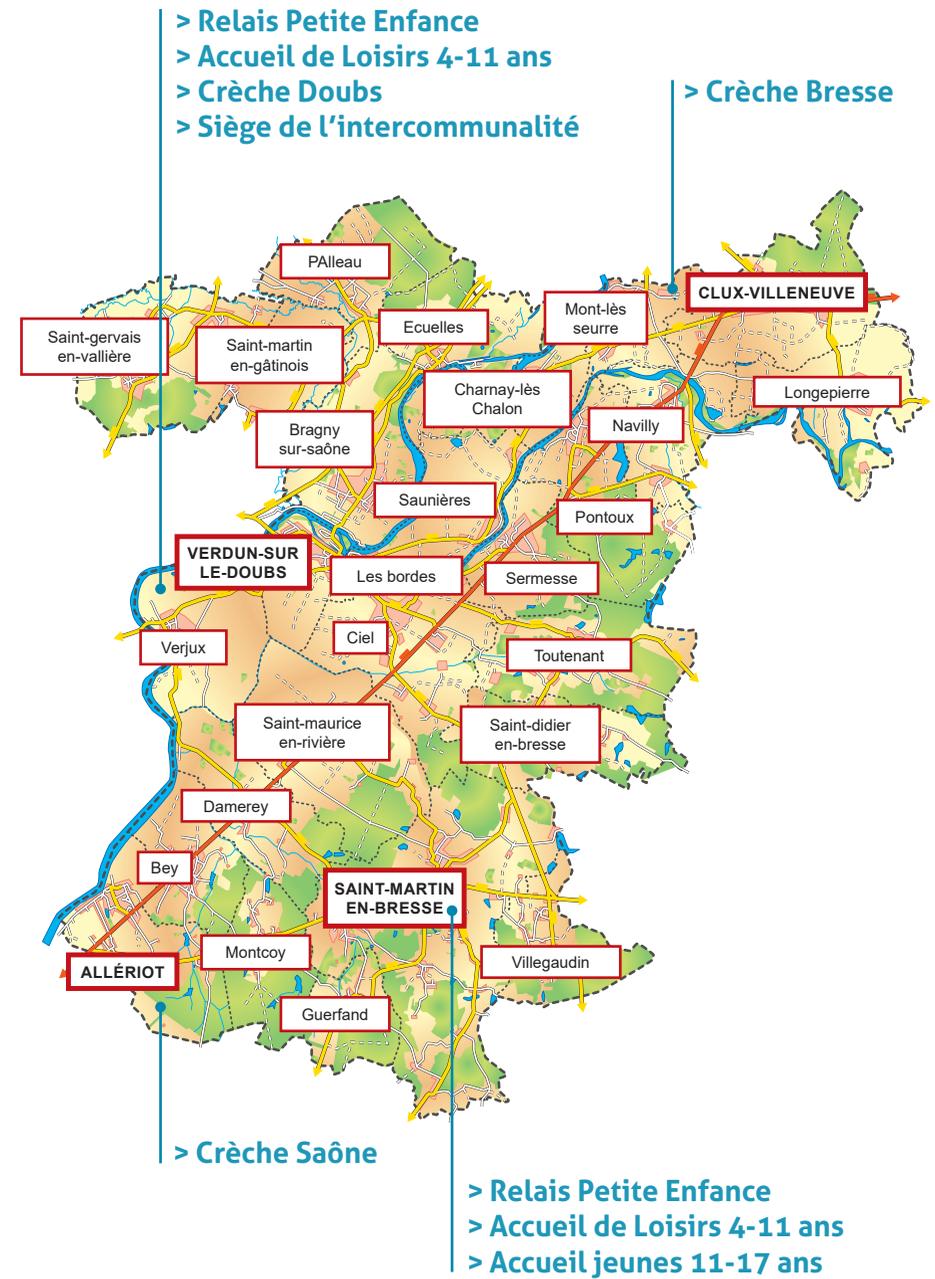


Accueil
jeunes

Les structures d'accueil de l'intercommunalité

SAÔNE DOUBS BRESSE

CARTE DU TERRITOIRE





La Communauté de communes Saône Doubs Bresse est compétente en matière d'actions sociales. A ce titre, elle mène des actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse. Elle gère les équipements communautaires tels que les trois structures d'accueil du jeune enfant (crèches d'Allériot, Clux-Villeneuve et Verdun-sur-le-Doubs), le relais petite enfance (RPE) ainsi que les accueils de loisirs 4-11 ans et 11-17 ans.

Afin d'accompagner les familles du territoire, nous avons souhaité mettre en place ce guide qui trace le parcours des enfants depuis le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.

Du guichet unique pour trouver un mode de garde adapté aux besoins des parents et des enfants vers l'offre d'accueil de loisirs pendant les congés scolaires, cet outil vous informe et vous oriente vers les bons interlocuteurs. Les professionnels sont à votre écoute et disponibles pour vous !

Ce guide est à votre disposition dans votre mairie, les Espaces France Service de Saint-Martin-en-Bresse et de Verdun-sur-le-Doubs ou au Relais Petite Enfance. Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes <http://www.saonedoubsbresse.fr/enfance-jeunesse/guide-enfance-jeunesse/>

Soyez assurés de notre entière mobilisation pour répondre à vos attentes,

Bien sincèrement à vous

Brigitte BEAL

Présidente de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse

SOMMAIRE

Le guichet unique	p.6	L'accueil jeunes	p.18
Le relais Petite Enfance	p.8	Les temps périscolaires	p.20
Les structures collectives	p.10	Votre espace famille	p.22
La garde à domicile	p.12	La consultation du nourrisson	p.24
Enfant en situation de handicap	p.14	Une permanence à votre disposition	p.26
L'accueil de loisirs	p.16	Les contacts utiles	p.28

MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

Je souhaite un accompagnement pour choisir un mode d'accueil adapté à mes besoins.



LE GUICHET UNIQUE

Le choix d'un mode d'accueil nécessite une connaissance de tous les services.

Pour vous aider à faire un choix éclairé, le Relais Petite Enfance est un lieu d'information au service des parents.

- Il renseigne les familles sur l'intégralité des modes d'accueil présents sur le territoire afin de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins : horaires, coûts, aides financières...
- Lors de votre rendez-vous, vous définissez vos besoins d'accueil et vos attentes avec l'animatrice. Elle remplit avec vous une fiche de renseignement qui servira de base pour affiner votre recherche.

Enfin, la responsable du Relais Petite Enfance, vous oriente et vous accompagne vers le mode de garde approprié.

CONTACT RELAIS PETITE ENFANCE

Mme Sophie Menand
06 25 98 13 34
rpe@saonedoubsbresse.fr



MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

*Je souhaite
un accueil
individuel
chez une
Assistante
Maternelle.*



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Il a deux principales missions :
**L'information et l'accompagnement
des familles et des assistantes maternelles**

POUR LES FAMILLES

- Mise en relation parents et assistantes maternelles (liste, disponibilités...)
- Accompagnement dans le rôle d'employeur et démarches administratives (contrat de travail, Pajemploi ...)
- Sensibilisation sur l'importance des démarches de professionnalisation de leurs salariés

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

- Pôle ressource d'information : droits, obligations, statut, démarches d'offres d'accueil
- Rencontres et échanges lors d'ateliers d'éveil et d'animations diverses
- Accompagnement dans les parcours de formation
- Fonctionnement du service

LES ATELIERS D'ÉVEIL : 3 animations par semaine

LES ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

Formations continues, réunions thématiques, groupes de paroles

LES PERMANENCES

ST MARTIN EN BRESSE

Lundi de 16h à 18h et vendredi de 9h à 12h

VERDUN SUR LE DOUBS

Mercredi de 9h30 à 11h30 (sur rendez-vous)

OU SUR RENDEZ-VOUS

auprès de Sophie Menand au 06 25 98 13 34 - rpe@saonedoubsbresse.fr

MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

Je souhaite
un accueil
collectif
en crèche.



LES STRUCTURES COLLECTIVES

La Communauté de Communes assure la gestion de 3 crèches collectives, accueillant des enfants de 8 semaines à 4 ans.

- **L'accueil collectif** leur permet d'être accueillis dans un contexte sécurisant tout en favorisant les interactions avec d'autres enfants.
- **Une équipe pluridisciplinaire** assure la prise en charge de votre enfant : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aide-éducatrice.
- **Le projet pédagogique** des structures est basé sur l'observation, la bienveillance et l'autonomie de l'enfant.
- **Plusieurs types d'accueils** sont proposés au sein des trois structures : occasionnel (quelques heures par semaines) ou régulier.
- **Une commission d'attribution des places** se réunit plusieurs fois par an afin de statuer sur les demandes d'accueil.
- **Les crèches sont chacune situées sur les trois principaux axes domicile/travail** des habitants de la Communauté de Communes.
- **La crèche Doubs réserve un berceau aux familles dont les parents sont en recherche d'emploi.** Il s'agit d'une place labellisée « A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) »

PRÉINSCRIPTIONS : Marie Mercier : 03.85.99.80.22 - dej@saonedoubsbresse.fr

CRECHE SAONE Allériot

21 rue de la Vieille
Ferme

24 BERCEAUX
8 PROFESSIONNELLES

ACCUEIL

du lundi au vendredi de
7h30 à 18h30

09.62.66.69.19
creche.saone@
saonedoubsbresse.fr

CRECHE DOUBS Verdun-

sur-le-Doubs
24 rue de Beaune

17 BERCEAUX,
5 PROFESSIONNELLES

ACCUEIL

du lundi au vendredi de
7h30 à 18h30

03.85.48.85.56
creche.doubs@
saonedoubsbresse.fr

CRECHE BRESSE Clux-Villeneuve

1 bis rue de la scierie

10 BERCEAUX
4 PROFESSIONNELLES

ACCUEIL

du lundi au vendredi de
7h30 à 18h30

09.71.22.66.70
creche.bresse@
saonedoubsbresse.fr



MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

*Je souhaite
un accueil
à domicile.*



LA GARDE À DOMICILE

C'est une autre possibilité.

Vous pouvez choisir de confier votre (vos) enfant(s) en employant une personne qui intervient à votre domicile.

C'est une relation privilégiée avec une personne référente. Des associations ou employés à domicile indépendants peuvent pallier à des situations exceptionnelles ou complexes (horaires atypiques) pour l'accueil de vos enfants.

Le Relais Petite Enfance, de part ses missions, peut également informer et accompagner les professionnels indépendants qui exerceraient sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse.





MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

Je souhaite que mon enfant en situation de handicap soit accueilli au sein d'un des différents modes de garde.



ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, a permis des avancées majeures dans la politique d'accueil des enfants en situation de handicap.

Ainsi, n'hésitez pas à contacter les différentes structures de la Communauté de communes Saône Doubs Bresse, selon l'âge de votre enfant.

Une proposition d'accueil adapté peut en effet être faite en lien avec les professionnels, avec la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé.

D'autres structures peuvent vous accompagner dans vos démarches comme la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées), les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile), le Pôle Enfance Handicap 71....



MON ENFANT DE 4 À 11 ANS

*Je souhaite
inscrire mon
enfant à
l'Accueil
de Loisirs.*



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs propose à vos enfants de nombreuses activités (jeux traditionnels, sport, activités manuelles ou artistiques, création, sorties ludiques ou culturelles...).

Vos enfants découvrent de nouvelles pratiques, participent activement à la vie quotidienne ainsi qu'à des projets d'animation qu'ils choisissent.

LES TEMPS D'ACCUEIL

Sauf exception, l'accueil fonctionne chaque première semaine de vacances scolaires (hors période de Noël), et cinq semaines durant les vacances d'été.

3 LIEUX D'ACCUEIL

- Saint-Martin-en-Bresse à la salle Gaudillat
- Verdun-sur-le-Doubs, cantine de l'école
- Allériot, garderie périscolaire, première quinzaine d'août

COMMENT S'INSCRIRE ?

Un lien de connexion à votre Espace Famille vous sera communiqué après un premier contact pour créer votre dossier. Il vous permettra de vous inscrire selon vos besoins à chaque période de vacances scolaires (cf page 23).

SAINT MARTIN EN BRESSE

Angélique SOUPET : 0689401257
alsh.stmartin@saonedoubsbresse.fr

VERDUN SUR LE DOUBS

Antoine TANNIERE : 0630149671
alsh.verdun@saonedoubsbresse.fr



MON ENFANT DE 11 À 17 ANS

**Je souhaite
l'inscrire à l'Accueil
Jeunes tout au long
de l'année et pendant
les vacances
scolaires.**



L'ACCUEIL JEUNES

L'accueil jeunes a pour mission de favoriser l'épanouissement et la socialisation des jeunes du territoire.

Il fonctionne comme un accueil de loisirs et la structure est ouverte principalement aux jeunes résidents sur le territoire de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse à partir de 11 ans et jusqu'à 17 ans inclus.

VACANCES SCOLAIRES

Les jeunes sont accueillis à la structure du lundi au vendredi aux horaires fixés dans la programmation, celle-ci est distribuée aux scolaires, sous forme de plaquette, via les collèges du territoire et également envoyée par mail aux adhérents. Un ramassage est mis en place sur les communes du territoire.

SÉJOURS

Jusqu'à 4 séjours sont organisés dans l'année dont 1 sur les vacances d'hiver et 3 sur l'été.

MERCREDIS ET SAMEDIS

L'accueil est ouvert de 14h à 18h
Un ramassage peut être effectué sur les communes du territoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Après avoir transmis le dossier complété et les documents demandés, vous pourrez inscrire votre enfant selon les modalités du règlement de fonctionnement via votre Espace Famille dont le lien vous sera transmis par mail (*cf page 23*).

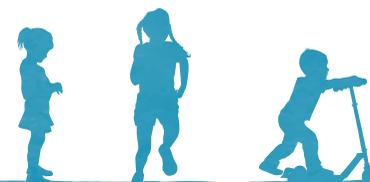
SHIRLEY FIQUET

07.87.69.08.07 / 03.85.42.62.61

accueil.jeunes@saonedoubsbresse.fr



**Je recherche
une solution
pour les temps
périscolaires
et les mercredis.**



LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Pour faire garder votre enfant avant ou après l'école, il vous faut vous adresser à la mairie de votre commune qui en a la compétence.

Des solutions de garderie périscolaire sont proposées par certaines communes dotées d'une école.

Concernant les mercredis, ils sont considérés comme des temps périscolaires et ne sont pas la responsabilité de la Communauté de Communes Saône Doubs Bresse.





L'espace Famille.



VOTRE ESPACE FAMILLE

Votre Espace Famille vous permettra d'effectuer de nombreuses démarches en ligne et de suivre vos demandes.

Votre identifiant vous sera transmis lors de l'inscription de votre enfant, il vous sera utile de la crèche jusqu'à 17 ans !

Vous pourrez y effectuer vos réservations, modifier vos coordonnées, consulter vos factures et les régler avec Payfip...

Cet outil a été créé pour vous faciliter les démarches à distance, les directeurs et directrices de chaque structure restent disponibles pour vous accompagner.

POUR TOUTE DEMANDE OU BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

Contactez **Marie Mercier** au 03.85.99.80.22 ou dej@saonedoubsbresse.fr



MON ENFANT DE 0 À 6 ANS

Vous accompagner dans le suivi de la santé du nourrisson et du jeune enfant.



LA CONSULTATION DU NOURRISSON

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) proposera, à partir du 12/10/2023, et chaque deuxième jeudi après-midi du mois, de 14h à 17h, une consultation « nourrisson » pour les enfants de 0 à 6 ans.

Ces consultations sont destinées à surveiller le développement psychomoteur et physique des très jeunes enfants, et à la réalisation des vaccinations recommandées et obligatoires.

Elle est gratuite et accessible à toutes les familles avec jeunes enfants.

CONTACT

Docteur Evelyne Faidix
Maison Départementale des Solidarités de Chalon
03 85 98 28 10

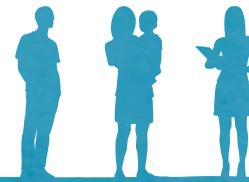
LIEU DE CONSULTATION

Relais Petite Enfance : 24 rue de Beaune
71350 Verdun-sur-le-Doubs





**Vous
accompagner
en tant
que parents.**



UNE PERMANENCE À VOTRE DISPOSITION

*Pour vous accompagner en tant que parents, une puéricultrice du **Service de Protection Maternelle et Infantile** assure une permanence chaque second jeudi du mois, de 9h à 11h.*

Avec ou sans rendez-vous, elle est présente pour vous donner des conseils, répondre à vos questions sur la santé, le rythme de votre enfant, votre rôle de parents...

Il s'agit d'un service gratuit.

CONTACT

Madame Alexandra DUCARNE
Maison Départementale des Solidarités de Chagny
03.85.87.65.10.

LIEU DE PERMANENCE

Relais Petite Enfance : 24 rue de Beaune
71350 Verdun-sur-le-Doubs





*Les
Contacts
utiles.*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE DOUBS BRESSE

24, rue de Beaune - 71350 Verdun-sur-le-Doubs - 03.85.99.15.12.

CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE JEUNESSE

Mme Nadège LAGRUE : 06.26.53.33.14

DIRECTRICE ENFANCE JEUNESSE

Mme Marie Mercier : 03.85.99.80.22

.....
CAF/ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 0820.25.71.10.

.....
MSA/MUTUALITÉ SOCIALE ET AGRICOLE : 03.85.39.21.75.

.....
PÔLE ENFANCE HANDICAP 71 : 03.85.69.07.09.

.....
**SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
DE L'ENFANCE EN DANGER**

119 (numéro vert national gratuit 24h/24h).

.....
SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

APPEL D'URGENCE : 112

.....
CAMSP - Centre d'Action Médico-Sociale Précoce : 03.85.97.12.89.

.....
SESSAD - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

03.85.42.08.25



SAÔNE DOUBS BRESSE

Communauté
de communes

tél. 03 85 99 15 12

24 Rue de Beaune – 71350 Verdun-sur-le-Doubs

contact@saonedoubsbresse.fr

www.saonedoubsbresse.fr

